JANVIER 2025

au fil de L'EAU

AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DE MIRELOUP-BEAUFORT

Eau du Pays de Saint-Malo
Service public de production d'eau potable

Bonne et heureuse année 2025.

En vous présentant mes meilleurs vœux pour vous et vos proches, mon souhait est également de poursuivre les actions de protection de la ressource en eau, engagées avec vous, agricultrices et agriculteurs des bassins versants de Mireloup et Beaufort. Je connais votre implication et je vous en remercie.

Par ce nouveau bulletin qui paraitra deux fois par an, je souhaite vous informer de la qualité de l'eau brute des retenues, de la qualité de l'eau potable, de la quantité d'eau disponible, et des actions de protection de la ressource en cours. Je vous souhaite une bonne lecture 'au fil de l'eau'.

M. Jean-Francis Richeux

---

*Le bilan de la qualité de l'eau des retenues de Mireloup et Beaufort entre 2023 et 2024 révèle la présence de **molécules de pesticides**, en majorité d'herbicides. Des **formes dégradées** de ces molécules, appelées **métabolites**, sont également mesurées et sont classées selon leur dangerosité (pertinence). Malgré un renforcement de la filière de traitement de l'usine de Beaufort, certains métabolites persistent sous forme de traces dans l'eau potable.*

Qualité de l'eau brute :

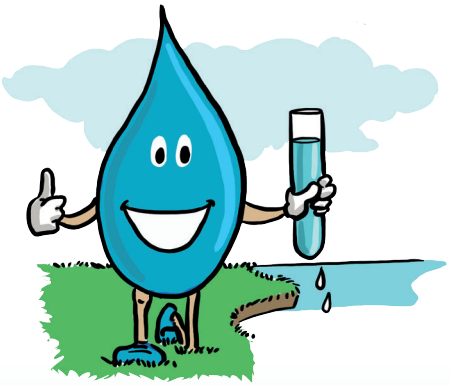

Respect limites de qualité règlementaire

< 2 µg/L par molécule et < 5 µg/L pour la somme des molécules
Données ARS Bretagne

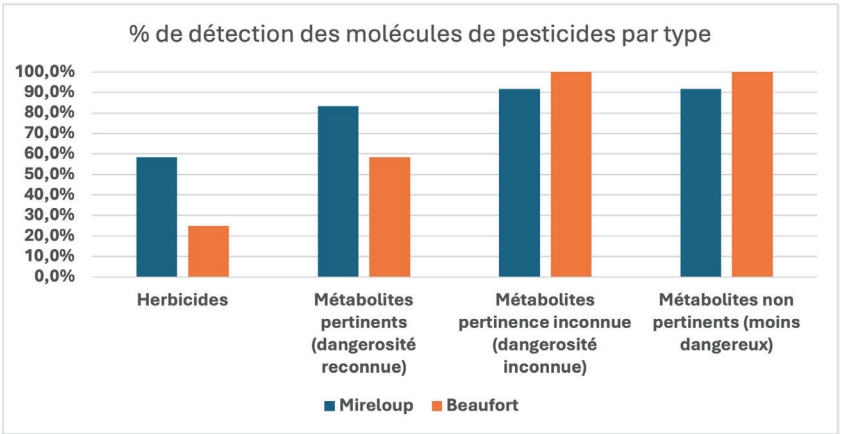

Liste des molécules mesurées :
Herbicides *(utilisés principalement sur maïs et céréales) : DICHLORPROP, GLYPHOSATE, 2,4-MCPA, FLUROXYPIR, DIMETHENAMIDE, MESOTRIONE, S-METOLACHLORE, DICAMBA ;*
Métabolites pertinents *(dangerosité reconnue) : ATRAZINE-2-HYDROXY, FLUFENACET ESA ;*
Métabolites pertinence inconnue *(dangerosité inconnue) : ASDM (provient du nicosulfuron), AUSN (provient du nicosulfuron), AMPA (provient du glyphosate) ;*
Métabolites non pertinents *(moins dangereux) : DIMÉTHÉNAMIDE ESA, ESA METOLACHLORE, ESA METAZACHLORE, METOLACHLOR NOA 413173, OXA METOLACHLORE, OXA METAZACHLORE, DIMÉTHÉNAMIDE OXA, CHLOROTALONIL R471811 ;*

Qualité de l'eau traitée :

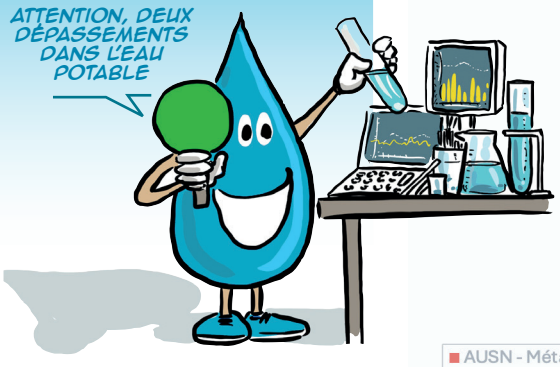

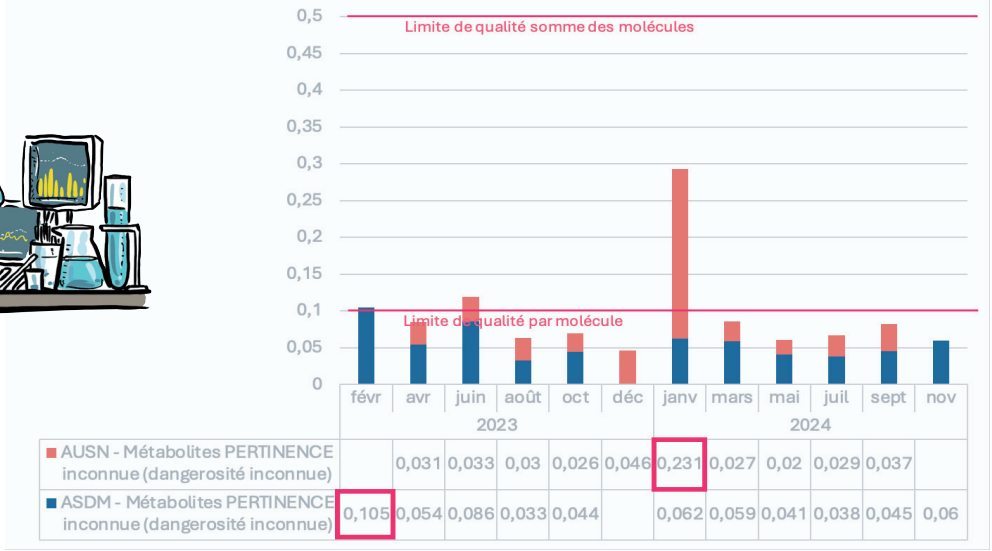

	févr	avr	juin	août	oct	déc	janv	mars	mai	juil	sept	nov
AUSN - Métabolites PERTINENCE inconnue (dangerosité inconnue)		0,031	0,033	0,03	0,026	0,046	0,231	0,027	0,02	0,029	0,037	
ASDM - Métabolites PERTINENCE inconnue (dangerosité inconnue)	0,105	0,054	0,086	0,033	0,044		0,062	0,059	0,041	0,038	0,045	0,06

Respect limites de qualité règlementaire

< 0,1 µg/L par molécule et 0,9 µg/L par métabolites non pertinents ; < 0,5 µg/L pour la somme des molécules sauf métabolites non pertinents.
Données ARS Bretagne

Les 2 métabolites de pertinence inconnue (et leur molécule mère) : *AUSN et ASDM (nicosulfuron, herbicide maïs)*

Non représentés sur le graphe : Les 7 métabolites non pertinents (et leur molécule mère) : *DIMÉTHÉNAMIDE ESA et DIMÉTHÉNAMIDE OXA (Diméthénamide, herbicide colza), ESA METOLACHLORE et OXA METOLACHLORE (S-métolachlore, herbicide maïs désormais interdit), ESA METAZACHLORE et OXA METAZACHLORE (métazachlore, herbicide colza), CHLOROTHALONIL R471811 (chlorothalonil INTERDIT depuis janvier 2020, fongicide céréales).*

Quantité d'eau :

Taux de remplissage optimal

Références site internet de Eau du Pays de Saint-Malo : https://www.eau-pays-saint-malo.bzh/

Les paiements pour Services Environnementaux

Bilan à mi-parcours

L'expérimentation de **Paiements pour Services Environnementaux (PSE)** est déployée dans l'aire d'alimentation du captage prioritaire pesticides depuis l'année 2022.. La masse d'eau est en état médiocre dans l'état des lieux du Sdage, et Eau du Pays de Saint-Malo a investi plus de 600 000 € dans le renforcement du traitement des pesticides à l'usine de production.

Le projet s'étend sur 2 500 ha de SAU, dont 800 ha engagés par 36 exploitations agricoles.

4 mesures sont proposées :

- Maintien et remise en herbe de parcelle cultivée et à risque de transfert de pesticides : 580 ha soit 1/4 de la SAU,
- 3 niveaux de recours au désherbage mécanique du maïs : 180 ha représentent près de 20% de la SAU en maïs,
- Bandes enherbées le long des fossés : 8.2 ha soit 1/3 des fossés protégés,
- Allongement des rotations grandes cultures avec 3 ans d'herbe : 30 ha (en forte progression entre 2022 et 2024).

La recherche de solutions innovantes, simples et rémunératrices, basées sur la confiance, dans un esprit gagnant-gagnant fait la force de ce projet. C'est un projet qui permet le dialogue, la prise de conscience des enjeux, et la valorisation du travail des agriculteurs.

Bulletin d'informations semestriel • Janvier 2025

Contacts : **Bérangère Hennache** *– 06 74 44 22 69 – b.hennache@eau-pays-saint-malo.bzh*
Directeur de la publication : **M. Jean-Francis RICHEUX** *– Président de Eau du Pays de Saint-Malo*
Maquette/illustrations : **Redge35**